



JE SUIS UNE COIFFEUSE

installée à Rilly depuis 2015

AIDE AUX LOYERS
pour les professionnels



J'ai donc subi une
FERMETURE ADMINISTRATIVE
au cours du mois de **NOVEMBRE.**



- J'emploie **1 SALARIÉ(E)** et j'ai réalisé un chiffre d'affaire 2019 de **90 000 €.**
- Je suis bien sûr **À JOUR DE MES COTISATIONS SOCIALES**
- **JE PAYE MON LOYER DE 1 200 € AUPRÈS D'UN BAILLEUR PRIVÉ** qui ne m'a pas exonéré de loyer au titre de cette même période.



JE PEUX BÉNÉFICIER DE L'AIDE AUX LOYERS DU GRAND REIMS
d'un montant maximal de **400 euros** pour le mois de novembre.

JE PEUX ÉGALEMENT BÉNÉFICIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONAL CORRESPONDANT À
UNE AIDE FORFAITAIRE SELON LE CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ EN NOVEMBRE 2019
ET PLAFONNÉE À **10 000 € MENSUELS.**

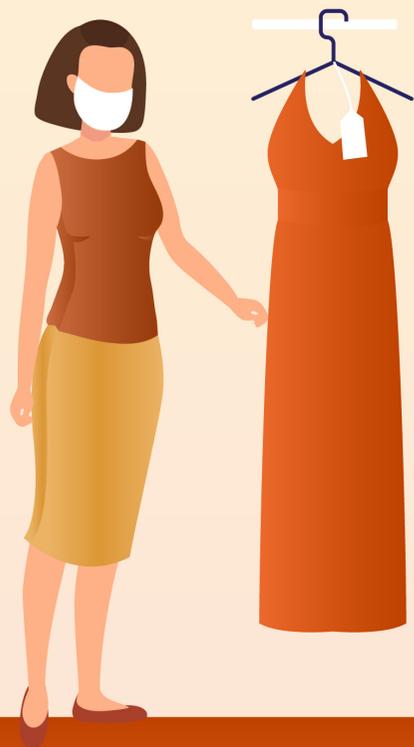


JE SUIS UNE GÉRANTE D'UNE BOUTIQUE DE PRÊT À PORTER installée à Fismes depuis mars 2020

AIDE AUX LOYERS
pour les professionnels



J'ai donc subi une
FERMETURE ADMINISTRATIVE
au cours du mois de **NOVEMBRE.**



- Je n'emploie **PAS DE SALARIÉ** et j'ai réalisé un chiffre d'affaire depuis mars 2020 de **40 000 €.**
- Je suis bien sûr **À JOUR DE MES COTISATIONS SOCIALES**
- **JE PAYE MON LOYER DE 800 € AUPRÈS D'UN BAILLEUR PRIVÉ** qui ne m'a pas exonéré de loyer au titre de cette même période.



JE PEUX BÉNÉFICIER DE L'AIDE AUX LOYERS DU GRAND REIMS
d'un montant maximal de **400 euros** pour le mois de novembre.

**JE PEUX ÉGALEMENT BÉNÉFICIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONAL CORRESPONDANT À
UNE AIDE FORFAITAIRE SELON LE CHIFFRE D'AFFAIRES MENSUEL MOYEN RÉALISÉ ENTRE LE
1^{ER} JUILLET ET LE 30 SEPTEMBRE 2020**



JE SUIS UN CAFETIER

installé à Bazancourt depuis février 2015

AIDE AUX LOYERS
pour les professionnels



J'ai donc subi une
FERMETURE ADMINISTRATIVE
au cours du mois de **NOVEMBRE.**



- J'emploie **2 SALARIÉ(E)S** et j'ai réalisé un chiffre d'affaire 2019 de **200 000 €.**
- Je suis bien sûr **À JOUR DE MES COTISATIONS SOCIALES**
- **JE PAYE MON LOYER DE 700 € AUPRÈS D'UN BAILLEUR PRIVÉ** qui ne m'a pas exonéré de loyer au titre de cette même période.



JE PEUX BÉNÉFICIER DE L'AIDE AUX LOYERS DU GRAND REIMS d'un montant maximal de **400 euros par mois à partir du mois de novembre et pour l'ensemble de la durée de fermeture administrative**

JE PEUX ÉGALEMENT BÉNÉFICIER DU FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONAL CORRESPONDANT À UNE AIDE FORFAITAIRE SELON LE CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ EN NOVEMBRE 2019 ET PLAFONNÉE À **10 000 € MENSUEL.**



JE TIENS UNE BRASSERIE

installée à Reims depuis de nombreuses années

AIDE AUX LOYERS
pour les professionnels



J'ai donc subi une
FERMETURE ADMINISTRATIVE
au cours du mois de **NOVEMBRE.**



- J'emploie **12 PERSONNES** et j'ai réalisé un chiffre d'affaire de **650 000 €** dont un CA de **70 000 €** en décembre 2019.
- Je suis bien sûr **À JOUR DE MES COTISATIONS SOCIALES**
- **JE PAYE MON LOYER DE 2 000 € AUPRÈS D'UN BAILLEUR PRIVÉ** qui ne m'a pas exonéré de loyer au titre de cette même période.



**JE NE PEUX PAS BÉNÉFICIER DE L'AIDE AUX LOYERS
DU GRAND REIMS**

MAIS suite à « l'annonce de Reims » du ministre de l'économie **JE PEUX DÉSORMAIS BÉNÉFICIER DU FOND DE SOLIDARITÉ NATIONAL** pour un montant correspondant à **20 %** du chiffre d'affaires réalisé en décembre 2019 plafonnée à 200 000 euros, **SOIT 14 000€.**